

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3610- Mardi 31 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Réduction de 30% des taxes douanières



Le président Azali s'adresse à la nation sur les mesures économiques

**Disparition de Salim Hadj Himidi :
une perte immense pour les Comores**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mars 2020**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 15mn

Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 30mn
Maghrib: 18h 18mn
Incha: 19h 32mn



Disparition de Salim Hadj Himidi : une perte immense pour les Comores

Ce 28 mars 2020, les Comores viennent de perdre un grand homme d'Etat en la personne de Salim Hadj Himidi. Militant indépendantiste de la première heure, Salim Hadj Himidi a consacré une partie importante de sa vie au combat pour l'accession à la souveraineté nationale des Comores. Plusieurs fois ministre, il a été de tous les combats pour faire entrer les Comores dans le concert des nations. Il a su porter le combat pour la réintégration de l'île de Mayotte dans les instances internationales (ONU, OUA, pays non alignés...).

Salim Hadj Himidi a été un militant de la première heure du tout nouveau Parti Socialiste des Comores (PASOCO), apparu à la suite de la grève lycéenne de 1968. Le PASOCO, premier

parti indépendantiste implanté dans l'archipel, est créé en août 1968. Fondamentalement opposé au Mouvement Mahorais, le PASOCO préconise l'avènement d'un état unitaire, centralisé, seul capable d'éviter les sécessions et de forger, par la force si nécessaire, l'unité des Comores.

Il propose comme programme économique la collectivisation des terres et du commerce. Son noyau dirigeant comprenait à la fois des travailleurs comme Ali Msa, Bouharou Abdoulwahab Mzé Ali, Mkouboi Abdérémane, Abdoukader Hamissi, Mohamed Fazul, Said Ahmed Said Ali dit Charif, Ali Yachourtu Bourhane et de nombreux jeunes fonctionnaires comme Mohamed Ali Mbalia et Bruno Humblot. Pour mobiliser la population, le PASOCO publie un journal ronéotypé appelé « Uhuru ».

Quand Ali Soilihi Mtsashiwa

prend le pouvoir, Salim Himidi est membre du Conseil National Révolutionnaire (CNR). Il devient ensuite Ministre de l'intérieur avant de tomber en disgrâce à la fin du régime soilihiste. En 1976, il fit partie de la délégation comorienne qui signa les accords sino-comoriens. Après le coup d'Etat d'Ahmed Abdallah, il est arrêté et emprisonné plusieurs mois. Libéré, il continuera son combat pour le développement du pays. Sous le régime de Mohamed Taki, il est à nouveau appelé au gouvernement comme Ministre des Affaires Etrangères. Au début des années 2000, il s'installe à Paris mais continue de faire des va-et vient au pays. Il prodiguait beaucoup de conseils aux autorités du pays.

Homme de culture et visionnaire, Salim Hadj Himidi a su garder un lien très fort avec l'ensemble de la classe politique comorienne et la



génération montante d'intellectuels. Il avait également su tisser un réseau de relations dans le microcosme politique français. Le pays pleure la perte d'un ses meilleurs enfants. Encore une fois, l'Etat comorien devra songer à écrire l'histoire de ce pays et à y inscrire

dans le marbre les hommes et les femmes qui se sont battus pour son existence, sa dignité et son indépendance. Comme dit l'adage « Aux grands hommes, la Partie reconnaissante ».

Mmagaza

SOCIÉTÉ

Avoir du pétrole et du riz à Anjouan, un véritable parcours du combattant

A Mutsamudu, tous les magasins n'ont pas du riz. Pour avoir du pétrole lampant, le citoyen lambda doit se battre pour le jerricane de 5 litres. N'en parlons plus au-delà. Les deux sociétés d'Etat de riz et d'hydrocarbures soutiennent pourtant qu'il n'y a pas de pénurie.

Depuis ces derniers jours, avoir du pétrole à Anjouan devient quasi impossible. Les files d'attente s'allongent dans les stations-service. Des fois, on se réveille à 4h du matin dans l'espoir

d'avoir 10 litres. En vain. Du côté des la direction régionale des Hydrocarbures à Anjouan, le mot pénurie n'est pas la bienvenue. Mohamed Elhad, chef de dépôt aux hydrocarbures d'Anjouan botte en touche les « ragots » liés à une histoire de pénurie.

« Nous travaillons selon notre habitude. Chaque jour, on livre une quantité de 45 000 litres de pétrole. Depuis plusieurs mois, c'est la quantité qu'on livre au quotidien », avance-t-il. Même histoire pour le riz. Depuis la semaine dernière, le riz est

porté disparu. Joint au téléphone, le directeur régional de l'office d'importation rassure qu'il y'a une quantité « suffisante » pour subvenir aux besoins de la population. « Ces histoires de pénuries ne tiennent pas débout. Le temps de la solidarité a sonné et aujourd'hui, on voit des commerçants qui sont en train de jouer avec la population. Ce n'est pas du tout responsable », regrette-t-il comme pour évoquer une pénurie artificielle.

Dans tous les cas, il est à indiquer que l'Anjouanais ne va pas hésiter à

exploiter une crise pour faire fortune. La preuve, un paquet de cigarette jadis vendu à 650 fc s'arrache aujourd'hui à 3000 fc, voire plus. Constat amer que partage Fahar Moussa, qui appelle les autorités à prendre leurs responsabilités. « La situation doit être surveillée de près. On doit passer à la force pour faire respecter les consignes puisque le Comorien est cet éternel insensible même devant la mort », poursuit-il.

Ces flambées de prix sont manifestement dues à la crise sanitaire mondiale de coronavirus. Alors que

dans les Comores indépendantes aucun cas n'est encore officiellement signalé, la psychose l'emporte. Soit en passant, à Anjouan on compte à ce jour 23 personnes placées en quarantaine à Trenani, le bâtiment de l'école nationale de police. Ces personnes sont pour la plupart arrivés de Mayotte, île comorienne sous administration française, où le coronavirus est en train de sévir, poussant certains habitants à fuir.

Nabil Jaffar

PÉNURIE DE CIGARETTES

Les pleurs des consommateurs

Nombreux sont les priseurs de cigarettes aux Comores. Ces derniers en souffrent car depuis presque un mois, une pénurie de la cigarette a été constatée et le prix du paquet a doublé. Une pénurie qui ne facilite pas le quotidien des fumeurs. La seule entreprise d'importation de ce produit omet de donner des explications sur cette pénurie.

Depuis quelques temps, une pénurie de cigarettes est constatée aux Comores. Les consommateurs en souffrent et s'indignent face à cette situation. S'il s'avère que tu en trouves, c'est au prix des dents que tu arrives à t'en procurer. Les prix ont gonflé et varient selon la qualité. Aux Comores, les plus prisées comme Benson & Hedges et Pall Mall, courent plus cher que le kilo d'aile de poulet. Un grand nombre de

consommateurs promet d'arrêter. « Bon bein ! On arrête la cigarette... pas le choix ! Un paquet à 3000 balles ! Non merci », lit-on sur le mur facebook d'un fumeur.

Oui, le paquet de Benson & Hedges coute jusqu'à 3000 Kmf si tu en trouves bien sûr car le plus difficile est de trouver. Les petits commerçants n'en ont plus et pas qu'à Moroni mais sur l'ensemble du territoire. Du moins à Ngazidja, la pénurie de cigarette se ressent de vive allure. AGK, la seule entreprise importatrice de cigarettes aux Comores s'abstient de fournir des explications quant à cette pénurie. Sur place, le directeur en plus d'avoir refusé de nous recevoir, il envoie son vigile pour nous dire que « pour avoir ces informations, il faut attendre jusqu'à la semaine prochaine ». Une phrase qui ne rassure pas du tout et continue à mettre en mauvaise posture ceux qui en

consomment jusqu'à un paquet par jour. La cigarette locale, Cœlacanthes, elle manque aussi. Une source proche nous affirme qu'il s'agit là de la pandémie du COVID19 qui avait bloqué la Chine où le produit est importé.

« C'est dur de ne pas fumer. J'en suis priseur depuis plus de 30 ans et je vous assure que c'est la première fois que je vis une telle pénurie de cigarette », raconte Abdou Ali. « Est-ce à cause de cette épidémie mondiale ? », se demande-t-il par la suite. Jusqu'à quand doit-on s'y faire ? Personne ne sait et les petits commerçants qui acceptent de nous recevoir sont mal placés pour donner plus de détails. Et si cette pénurie doit durer, de nombreux fumeurs promettent d'arrêter, ce qui ne fera qu'être bénéfique à leur santé et sans doute leur portefeuille.

A.O Yazid



CORONAVIRUS

Réduction de 30% des taxes douanières

Après les mesures sociales, le président de la République a annoncé hier lundi des mesures économiques pour aider les entreprises à faire face à la crise sanitaire mondiale qui a des répercussions sévères sur l'économie. Il a ordonné une réduction de 30% des droits et taxes douaniers, le rééchelonnement des créances et le gel des agios, pour les emprunts impactés par cette épidémie et une enveloppe exceptionnelle pour soutenir les entreprises publiques du secteur aérien telles que Com'Air, Anacm et Adc.

Dès le début du coronavirus, le gouvernement comorien, par prévention, a pris des mesures fermes destinées à éviter l'introduction du virus dans le pays. Après avoir interdit les rassemblements liés aux festivités de mariages et autres, la fermeture des fron-

tières et la suspension de la prière de vendredi et collective, le président de la République vient de prendre de nouvelles, économiques cette fois, pour aider les entreprises comoriennes à faire face à la crise mondiale tant au niveau sanitaire qu'économique.

Le président Azali Assoumani a ordonné en effet à son ministre des finances de mettre en place un dispositif exceptionnel leur permettant de supporter les charges fiscales et sociales, de faire face aux échéances bancaires pour tous les prêts. S'agissant des institutions financières et bancaires, la Banque centrale des Comores va autoriser le rééchelonnement des créances et le gel des agios, pour les emprunts impactés par cette épidémie et les taux de réserve obligatoires seront réduits à 5% durant 5 mois à compter du 1er avril.

Au niveau des douanes, les pro-

cédures seront simplifiées et les importateurs pourront dédouaner leurs marchandises en une journée. Les droits et taxes douaniers seront réduits de 30% pour les produits alimentaires, les médicaments essentiels ainsi que les produits et les matériels d'hygiène jusqu'au 31 juillet. Toujours à la douane, les procédures de dédouanement seront allégées pour certains produits soumis à des règles et la date limite de dépôt des dossiers fiscaux est reportée du 31 mars au 31 mai. « Bien entendu, l'Etat et la population sont en droit d'attendre la répercussion des ces mesures sur les prix à la consommation », insiste le président Azali Assoumani.

Au niveau des entreprises publiques du secteur aérien dont les activités ont été interrompues par la fermeture des frontières aériennes, le chef de l'Etat a annoncé qu'une enveloppe exceptionnelle sera

accordée à Com'Air Assistance, à l'aviation civile ainsi qu'à l'aéroport pour leur permettre de faire face à la situation, notamment vis-à-vis de leurs employés. D'autre part, le locataire de Beit-Salam a donné des instructions fermes au ministre de l'économie et de l'énergie de prendre toutes les dispositions afin de garantir la fourniture régulière de l'eau et de l'électricité.

Pour revenir aux prix des produits de première nécessité que le petit commerçant fixe à sa convenance, Azali prévient qu'une brigade mixte composée d'agents des forces de l'ordre et du ministère de l'économie « veillera au strict respect des prix des produits de consommation ». « Le non-respect des mesures que j'ai prises, pour rendre les prix de produits de première nécessité abordables pour tout le monde, sera sévèrement sanctionné. Pour cela, je demande,

comme toujours, votre sincère accompagnement », annonce-t-il, avant d'ajouter qu'« il n'y aura plus aucune tolérance à la spéculation ».

En ce qui concerne les comoriens se trouvant à l'étranger, le président de la République annonce que des options sont en étude pour leur permettre de regagner la patrie le plus vite possible. Il appelle à l'ensemble de la population de renforcer les gestes barrières et de se conformer fermement aux informations officielles émanant des autorités compétentes. Il appelle aussi à éviter les fausses informations et les rumeurs colportées par les irresponsables et les réseaux sociaux, qui peuvent semer la panique et compromettre les efforts engagés pour barrer la route au Covid-19.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS :

Azali sur le terrain

Le président de la République a effectué une visite à Samba Kouni et à l'usine d'Ocopharma dimanche dernier pour voir les dispositions prises par les personnels de la santé pour le plan de riposte contre le coronavirus. L'occasion d'apprendre qu'il y a 20 lits d'hospitalisation réservés aux malades à risques et 3 autres lits de réanimation pour les cas critiques.

Après la visite à Anjouan et à Mohéli, le chef de l'Etat a effectué une visite dimanche dernier à l'hôpital de Samba à quelques encablures à l'est de la capitale afin de voir les dispositions qui ont été prises par les personnels de la santé pour le plan de riposte contre le covid-19. C'est ce centre hospitalier qui est choisi pour faire office de centre d'isolement des personnes contaminées par le coronavirus au niveau de la Grande-comore.

C'est ainsi que 20 lits sont pré-

vus pour l'hospitalisation des personnes à risque tandis que 3 autres lits de réanimation sont destinés aux cas critiques de cette épidémie qui n'est pas encore officiellement signalée au pays. En présence du ministre de l'intérieur, de membres de son gouvernement, après avoir expliqué que le but était de prévenir et de renforcer la sécurité sanitaire, Azali a fait une mention spéciale à la ministre de la santé et ses techniciens pour leur gestion de cette crise. Et de rassurer qu'« ensemble nous ferons face à cette pandémie ».

Notons que le pays dispose de pas mal d'équipements dont le don du milliardaire chinois Jack Ma composé de 20 000 masques et 20 000 kits de test, sans compter les 5 millions de dollars de la Banque mondiale, les 126 millions de nos francs de la Commission de l'océan indien... « Le peu de moyens que nous avons, sera utilisé à bon escient », poursuit le chef de l'Etat.

Parallèlement, il tente de rassurer l'opinion que les mesures qui ont été prises sont pour le bien de tout le monde. « Aucun cas n'est enregistré. Nous faisons tout pour faire barrage. L'heure est à l'action, le personnel de la santé a besoin d'accompagnement. Nous tous, devons être derrière eux pour faire face à l'ennemi invisible qui ne demande pas de visa », devait-il insister non sans reprendre son homologue français pour qui le coronavirus « n'a pas de passeport ».

Après avoir suspendu les prières dans les mosquées pour limiter drastiquement les rassemblements, le chef de l'Etat rappelle qu'il ne sera nul besoin de rappeler une à une les activités prohibées en ces temps où la prévention est de mise. Il s'adresse par exemple aux hommes qui, chaque après-midi, se ruent dans les places publiques pour des activités ludique jusqu'au crépuscule.

Après la visite de Samba, le chef de l'Etat s'est rendu à l'Ocopharma



Le président Azali Assoumani en visite au Centre hospitalier de Samba Nkouni.

pour voir de visu les équipements dont le pays dispose, à savoir gels hydro-alcooliques, masques et autres. Techniquement, avant l'épidémie, l'Ocopharma se chargeait de l'approvisionnement quotidien des pharmacies, mais avec l'épidémie le stock a montré ses limites devant une demande croissante. Le stock de masques par exemple est passé de

20 000 à 6000 pièces, le personnel soignant étant de plus en plus prudent face à la menace. C'est ainsi qu'une livraison de 300.000 masques est attendue le 31 avril. Le directeur d'Ocopharma rassure, avec une production de 200 à 300 litres de gel hydro-alcoolique par jour.

Andjouza Abouheir

FORMATION

Des entreprises formées sur la fiscalité



Du 23 au 27 mars dernier, des entreprises de la place ont été formées sur la manière de calculer leurs impôts mais aussi comment faire leurs déclarations fiscales. Ces deux formations vont permettre aux différents participants de calculer les différentes taxes et impôts.

L'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) à travers son institut de formation ICF a lancé du 23 au 27 mars deux formations sur la fiscalité. Le pre-

mier qui a débuté du 23 au 25 mars consiste à montrer aux participants comment calculer ses impôts. La deuxième consistait à montrer comment faire sa déclaration fiscale. « Ces formations vont permettre aux praticiens de calculer les différents taxes et impôts d'une part, et de savoir remplir les différents imprimés de déclaration d'autre part », avance la chargée de communication de l'UCCIA.

Cette dernière reste convaincue que les entreprises comoriennes ont besoin d'être formées sur la comptabilité surtout en vue de remplir la

liasse fiscale pour les impôts de 2019. « La liasse fiscale est une fiche de déclaration annuelle des impôts et sur les revenus. Et en cette période, les entreprises doivent rendre leurs liasses fiscales », précise-t-elle.

Les deux formations avaient rassemblés 28 participants et représentaient 15 entreprises dont UCCIA, Comor Work, BDC, Moroni Terminal, Etablissement Ibrahim Mze pour ne citer que celles la.

Nassuf Ben Amad

FOOTBALL

Le Dtn Ayouba à la rencontre des entraîneurs

A peine nommé, le 10e directeur technique national auprès de la Fédération de Football des Comores, Ayouba Moussa, n'a pas tardé à prendre son bâton de pèlerin pour effectuer des visites techniques régionales. La rencontre avec les encadreurs techniques insulaires, entraîneurs de (D2), (D1), du football féminin et/ou des jeunes rentrent dans le cadre de ces opérations d'échange et de partage. Homme de terrain respecté, et accrédité d'un passé élogieux, le nouveau grand technicien répond à nos questions.

Question : Vous venez de sillonner les îles, quel est l'objet de cette tournée technique ?

Ayouba Moussa : Oui, c'est une tournée technique effectuée au niveau des trois îles. L'objectif principal était de faire une prise de contact avec les différents entraîneurs et acteurs principaux du football comorien.

Question : Aux Comores, certains entraîneurs ne sont pas outillés, faute d'une réelle formation. Cette disparité de niveau ne risque-t-elle pas de freiner votre plan d'action ?

AM : Mon plan d'action est très simple. Chaque île recevra sur quelques jours des cours de recycla-

ge afin de catégoriser les éducateurs selon leur niveau. On ne demandera pas des cours tant qu'on n'aura pas fait au préalable ce travail.

Question : Chez-nous, il existe une Association comorienne des entraîneurs de football (Acef) et une Fédération comorienne de sport scolaire et universitaire (Fcssu). La Direction technique nationale collabore-t-elle avec l'Acef et la Fcssu ?

AM : Pour l'Association comorienne des entraîneurs de football, j'ai posé la question aux différents entraîneurs sur ce sujet, et il n'y a

aucun qui confirme que l'association existe réellement ou bien qu'elle mène un vrai plan d'action. Mais je serai ravi de collaborer avec elle si elle existe. En revanche, la Fédération comorienne de sport scolaire et universitaire, notamment son directeur technique national, Halifa Mlamali, est en contact avec moi. Il va m'aider à trouver des gamins pour le Grassroot à travers les établissements scolaires [Grassroot est un grand rassemblement, régional ou national, des petits footballeurs, Ndlr]. Ensemble, nous envisageons d'introduire un championnat scolaire

U17 et/ou U17 féminin. Nous menons aussi une enquête sur toutes les équipes de football, toutes divisions et catégories confondues, afin de recenser tous les centres qui fonctionnent. J'ai besoin de toutes les personnes qui sont de bonne volonté.

tous les acteurs du football donnera toute l'impulsion nécessaire afin de développer le football comorien sur toutes ses formes pratiques. Le chemin est long mais la détermination est présente et nous sommes convaincu que le football aux Comores est un vecteur d'émancipation pour le peuple comorien.

Question : Un dernier message ?

AM : Le message que je veux porter est que la Direction Technique Nationale par le biais de

Propos recueillis par
Bm Gondet



A gauche, Ayouba dnt de la FFC

UCCIA : Réintégration des locaux de l'UCCIA au siège sis Port de Moroni

Le Président de l'Union des Chambres de Commerce des Comores, Monsieur Ahmed Ali BAZI, le Secrétaire Général et l'ensemble du personnel, vous annonce leur réintégration dans les locaux du siège de l'institution, situé au port de Moroni- à côté des Hydrocarbures. A compter de ce lundi 30 mars 2020. Pour nous joindre, veuillez appeler le 324 95 00. Nous vous remercions.



UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES ET, DU BUDGET



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date 19 mars 2020

Avis d'Appel d'Offres No: N°: AON/2020/03/PRCI-II/Panneaux solaires-AGID-CGP

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « l'Acquisition, la livraison et l'installation des panneaux solaires au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) et du Commissariat Général au Plan (CGP). Ces Fournitures sont à livrer dans les locaux de l'AGID et du CGP dans un délai de quatre (04) mois.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzi-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au

service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « Dix-mille francs (10 000) Francs comoriens ».

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 17 Avril 2020 à 10 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : **Deux millions (2 000 000 KMF) de francs comoriens.**

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 17 Avril 2020 à 10 heures 30 min dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, **Quartier Malouzi-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.**

6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.